

# DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

----

Commune  
de  
BLAIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize septembre à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

**DATE DE CONVOCATION** : 08 septembre 2021

**NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE** : 29 – **PRÉSENTS** : 23 – **REPRÉSENTÉS** : 06

**PRÉSENTS** : MM. BUF Jean-Michel, CAILLON Philippe, POINTEAU Jean-Luc et LAFOND Frédéric, Mme TESSIER Martine, M. RICARD Jean-François, Mme VAIRÉ Sandrine, MM. CODET Stéphane, REKIS Bruno et COLIN Arnaud, Mme FAURY Marion, M. FLIPPOT Jacky, Mmes GILLET Maryline, GUIHO Marie-France, GUILLAUDEUX Maryse et GUINEL Marie-Jeanne, MM. HAMON Jean-Pierre et MOUSSU James, Mme NIAUDET Danielle, MM. PELÉ Martin, PICAUD Michaël et RANNOU Yannick, et Mme SCHLADT Rita.

**EXCUSÉS** : Mme DUBOURG Yolande (*pouvoir à M. BUF Jean-Michel*), M. DELAUNAY Yoann (*pouvoir à M. POINTEAU Jean-Luc*), Mme HARZELEC-SYLVESTRE Sylvie (*pouvoir à Mme GUILLAUDEUX Maryse*), M. LODÉ Alexandre (*pouvoir à M. PICAUD Michaël*), Mme MOREAU Valérie (*pouvoir à M. RANNOU Yannick*) et M. PINEAU Olivier (*pouvoir à Mme NIAUDET Danielle*).

**SECRÉTAIRES DE SÉANCE** : Mme GUINEL Marie-Jeanne et M. HAMON Jean-Pierre

**OBJET** : Conventions de servitudes pour les réseaux de communications électroniques

N° 2021 / 09 / 06

*Considérant les travaux de déploiement et d'exploitation des différents équipements et réseaux de communications électroniques à très haut débit réalisés sur la commune et empruntant des parcelles communales ;  
Considérant les propositions de convention de servitude entre les opérateurs télécom de ces réseaux et la Mairie de Blain ;*

*Vu le Code général des Collectivité Territoriales ;  
Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement du territoire en date du 1<sup>er</sup> septembre 2021 ;  
Vu le projet de convention d'autorisation de travaux, de droits d'usage et de droit de passage pour l'installation d'équipements de communication électroniques à très haut débit ;  
Vu la note de synthèse adressée aux conseillers municipaux à l'appui de leur convocation ;*

.../...

*Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :*

*AUTORISE Monsieur Le Maire ou son représentant à signer, sur la durée du mandat, les conventions de servitudes proposées par les différents opérateurs du réseau Très Haut Débit de la Loire Atlantique.*

Vote : Unanimité

Extrait certifié conforme,  
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,  
Le 20 septembre 2021,  
Le Maire,

